

BIENVENUES À *Eurocamping*

Toute personne accédant à Eurocamping doit se conformer au présent règlement, qui a été conçu dans le but de créer les meilleures conditions de cohabitation.

À L'ARRIVÉE

Le client devra présenter une pièce d'identité ainsi que celles de tous les accompagnants, en présentant les pièces d'identité ou d'autres documents officiels, et enregistrer tous les éléments soumis au paiement. Toute modification par rapport à la réservation initiale devra être communiquée immédiatement à la réception. Le titulaire de la réservation sera responsable de ses accompagnants et des visiteurs, ainsi que de les informer des conséquences de tout comportement irresponsable.

Les mineurs ne peuvent pas être seuls au camping et doivent être accompagnés par une personne majeure qui en assume la responsabilité.

Les réservations de groupe doivent être préalablement acceptées et autorisées.

Tous les clients recevront un bracelet d'identification qu'ils devront porter au poignet pendant toute la durée de leur séjour.

Nos gardiens vous accompagneront jusqu'à votre emplacement ou votre logement et vous donneront des instructions pour rendre votre séjour encore plus agréable.

Pour ce qui est des emplacements, la position et les limites marquées doivent toujours être respectées, et aucun changement ne peut être effectué sans l'autorisation préalable de la réception. Il est interdit d'installer des clôtures, des auvents en raphia, des revêtements non poreux, ainsi que tout autre élément non autorisé. Il est également interdit d'attacher des hamacs ou d'autres cordes aux arbres. En cas de doute, consultez le personnel de sécurité.

Il est interdit de laisser la caravane ou la tente montée sur l'emplacement sans occupant, sauf avec autorisation expresse de la direction.

Il est également interdit d'installer des tentes entre les logements ou sur leurs emplacements. Il est interdit d'étendre des serviettes ou du linge sur la structure, ainsi que la pose d'auvents.

AU DÉPART

N'oubliez pas que les emplacements doivent être libérés avant **12 heures** et les logements avant **11 heures**. Dès que vous avez quitté votre emplacement ou hébergement, vous devez abandonner le camping. Si le départ a lieu après l'heure maximale autorisée, le client devra **payer une journée supplémentaire**. Veuillez noter que cela ne donne en aucun cas le droit de disposer de l'emplacement ou du logement pour le reste de la journée ni jusqu'au lendemain.

Les logements doivent être laissés propres et rangés, tels qu'ils étaient à l'arrivée. Dans le cas contraire, des frais de 40 € seront facturés pour le nettoyage.

La clé du logement doit être déposée dans la boîte aux lettres de la barrière. Si vous souhaitez partir en dehors des heures d'ouverture de la réception, veuillez le notifier à l'avance.

LA VIE EN COMMUNAUTÉ AU CAMPING

L'**horaire du silence** est de minuit à 8 heures. Pendant cette période, **la circulation des véhicules à moteur est interdite**, à l'exception du personnel et des clients autorisés à quitter le camping à partir de 7 heures. Si vous arrivez au camping après minuit, il sera nécessaire de garer la voiture sur les parkings aménagés en dehors de l'enceinte.

À l'intérieur du camping, **l'utilisation de trottinettes électriques et similaires est interdite en haute saison (13/7 - 21/8), sauf pour le personnel autorisé et les clients ayant des problèmes de mobilité**. En basse et moyenne saison, l'utilisation de trottinettes électriques et similaires n'est interdite qu'aux enfants de moins de 16 ans. Cette utilisation doit être individuelle.

De plus, afin d'éviter les accidents, **il est interdit de circuler à vélo entre 22 heures et 7 heures**, à l'exception du personnel.

Nous recommandons de limiter autant que possible l'utilisation de véhicules à moteur à l'intérieur du camping et de maintenir une vitesse maximale de **10 km/h**.

Veuillez respecter les véhicules et les équipements de travail du personnel du camping et suivre leurs instructions.

Pour garantir un séjour agréable à tous et préserver l'environnement naturel, nous demandons également en dehors de cette plage horaire de maintenir un minimum de silence et de contrôler en tout temps que le volume des radios, télévisions et autres appareils électroniques soit bas et ne dérange pas

les autres utilisateurs. De même, l'orientation des **climatiseurs** est limitée et **ne doit pas être dirigée vers d'autres emplacements**, mais plutôt **vers la rue**.

Toute absence de respect envers les installations du camping, que ce soit en les souillant délibérément ou en les endommageant, ainsi qu'envers le personnel, sera considérée comme une infraction grave et pourra entraîner l'expulsion, à la discrétion de la direction du camping.

De plus, la direction autorise le personnel à retirer les serviettes ou autres objets laissés trop longtemps sur les chaises longues des piscines dans le but de les réserver.

Pour des raisons de sécurité et de convivialité, l'utilisation de ballons, de flotteurs récréatifs et de tout autre objet susceptible de déranger les autres baigneurs ou qui, selon le jugement des maîtres-nageurs, représente un risque ou une gêne dans les piscines de l'établissement, est interdite.

Seuls sont autorisés les brassards gonflables et les flotteurs anti-renversement spécialement conçus pour les bébés.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Tout propriétaire de chien ou de tout autre animal autorisé est tenu de respecter la *Réglementation Officielle* stipulée par la *Generalitat de Catalunya* ou l'organisme compétent.

Le propriétaire de l'animal est responsable de tout dommage qu'il pourrait causer, que ce soit aux personnes ou aux biens matériels.

Tous les chiens **doivent avoir un carnet de vaccination à jour** et celui-ci doit être présenté à la réception à l'arrivée.

Il est interdit de laisser l'animal seul et/ou non attaché sur l'emplacement.

Ils ne sont pas autorisés dans les zones où cela est interdit.

Les races de chiens classées comme dangereuses ne sont pas autorisées.

Il est interdit de les laisser faire leurs besoins en dehors des zones spécialement aménagées à cet effet (**PipiCan**).

VISITES

Pendant la période de haute saison (13/7 - 21/8), les visites ne sont pas autorisées en raison de la capacité d'accueil.

Hors haute saison, seules les visites aux clients séjournant au camping sont autorisées. Toute personne **qui ne fait pas partie du séjour principal** est considérée comme une visite.

Le titulaire de la réservation doit accueillir ses visiteurs à la réception dès leur arrivée et s'assurer qu'ils sont dûment enregistrés. Pour ce faire, il sera nécessaire de présenter les documents d'identité respectifs et de régler la taxe de visite en vigueur au moment de l'enregistrement.

Les visiteurs peuvent passer la nuit au camping, **en respectant toujours la capacité maximum de l'emplacement/hébergement.**

Les visiteurs accompagnés d'un animal de compagnie peuvent accéder au camping en respectant les zones spécialement aménagées à cet effet.

Nous rappelons à nos clients qu'ils sont responsables du comportement de leurs visiteurs.

Afin de garantir la tranquillité de nos clients, nous tenons à préciser que les installations des hébergements avec piscine privée sont réservées exclusivement aux clients séjournant dans ces hébergements. Par conséquent, leur utilisation n'est pas autorisée pour d'autres personnes séjournant au camping ou pour des visites dépassant la capacité maximale de l'hébergement. Pour la même raison, seules les personnes hébergées dans ces zones et logements privés y ont accès.

SÉCURITÉ AU CAMPING

Pour votre sécurité et celle des autres clients du camping, nous vous demandons de prêter attention aux recommandations suivantes et de les suivre pendant toute la durée de votre séjour.

Il est interdit de faire du feu de bois ou tout autre type de combustion, sauf au **gaz** ou au **charbon**.

Vous devez toujours utiliser un barbecue et prendre les mesures de sécurité maximales suivantes :

- Avant d'allumer le barbecue, assurez-vous qu'il n'y a pas d'**interdiction temporaire annoncée dans l'application du camping** (vent à plus de 25 km/h ou jours de faible humidité).
- **Ne vous éloignez jamais du barbecue** tant qu'il est allumé.
- Ayez un **réceptif d'eau** à portée de main en cas d'urgence.
- Ne placez pas le barbecue trop près de l'hébergement.
- Après utilisation, assurez-vous que le barbecue est **complètement éteint** et, une fois les cendres

refroidies, jetez-les dans le **conteneur approprié** que vous trouverez dans les points de collecte sélective.

Chaque utilisateur doit disposer d'un extincteur individuel contre les incendies.

Ne laissez jamais d'appareils électriques allumés sans surveillance.

Disposez d'un câble-tuyau anti-humidité et d'une prise de courant avec mise à la terre.

Suivez les règles affichées dans les piscines et les conseils des sauveteurs.

ASPECTS IMPORTANTES

Il est important de respecter les points suivants :

Respecter les zones vertes.

Trier les déchets dans des sacs fermés et les déposer dans les conteneurs de collecte sélective appropriés.

Faire un usage raisonnable de l'eau et de l'électricité en ne les utilisant que lorsque c'est strictement nécessaire.

Utiliser les fontaines uniquement pour se procurer de l'eau.

Réduire les émissions de CO2 en utilisant au minimum la voiture. Nous recommandons de favoriser les transports en commun et le vélo pour se déplacer dans la région.

Utiliser l'espace prévu pour le lavage des voitures uniquement à cet effet et ne pas le faire dans d'autres zones.

RESPONSABILITÉS

Malgré une surveillance constante à l'intérieur du camping, la direction ne sera pas responsable des vols ou des détournements éventuels des biens des utilisateurs.

La direction ne sera pas responsable des dommages causés par d'autres clients résultant d'actes de vandalisme, d'incendies causés par les campeurs eux-mêmes, de conditions météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles, ou de toute autre cause extérieure à l'établissement. Chaque utilisateur doit disposer d'une assurance responsabilité civile envers les tiers.

Toute personne en violation de l'un des aspects de ce règlement sera invitée à quitter le camping. La direction d'Eurocamping est autorisée à expulser toute personne ne respectant pas les règles énoncées dans le présent règlement.

Nous vous demandons de bien vouloir vous adresser à la réception pour nous faire part de toute plainte ou suggestion.

Chez Eurocamping, nous nous engageons à créer les conditions appropriées pour que votre séjour soit une expérience unique.

Aidez-nous à nous améliorer ! Veuillez nous évaluer via les étoiles que vous recevrez par e-mail après votre séjour.